



Usurpation d'identité ouverture de compte a mon nom

Par **Ablae**, le **14/01/2017** à **10:20**

Bonjour

Je suis victime d'usurpation d'identité

Suite a la perte de ma pièce d'identité

Je me suis séparé il y a 6mois environ

J'ai donc déménagé et changer de région

J'ai pas déclaré la perte de ma piece d'identité pensent

Que celle ci etait dans mes affaires et que je finirais bien ppar tombé dessus un jour à ma grande surprise quand j'ai concontacter ma banque celle ci m'apprend que je suis interdi

banque de France depuis le 14decembre et que 14cheques ont etai t rejeter je sais pas

encore quel banque ni le montant je suis aller au commissariat faire ma déclaration de perte.

Je viens de décrocher un emploi j'avais des projets immobiliers je sais pas ce que je risque

quelqu un a été dans ce cas de figure ? Avez vous des éclaircissements a m'apporter sur mes recours et ce que je risque. La police est efficace dans ces enquêtes pour retrouver les fraudeurs?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **jos38**, le **14/01/2017** à **13:35**

bonjour. grosse erreur de ne pas avoir déclaré la perte de votre carte. est-ce que vous avez porté plainte au commissariat?

Par **Visiteur**, le **14/01/2017** à **14:02**

Bjr,

Lorsque vous êtes allé au commissariat, avez vous également porté plainte ?